



Ressources Robex Inc.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2013 et 2012

RESSOURCES ROBEX INC.

ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

	2013	2012
	\$	\$
REVENUS		
Intérêts	18 218	40 424
Autres revenus	2 600	34 890
	20 818	75 314
CHARGES		
Frais d'administration - note 6	1 134 283	1 051 079
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions - note 18	35 208	329 837
Honoraires	876 333	516 402
Frais financiers	400 475	60 006
Pertes (gains) de change	619 426	(10 186)
Variation de la juste valeur des passifs financiers - note 26	(410 573)	(720 985)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	132 659	2 216
Provision pour dépréciation des droits et titres miniers	1 076 052	---
	3 863 863	1 228 369
PERTE NETTE	3 843 044	1 153 055
PERTE ATTRIBUABLE AUX :		
Actionnaires ordinaires	3 818 522	1 153 055
Participation ne donnant pas le contrôle	24 522	---
	3 843 044	1 153 055
PERTE NETTE PAR ACTION		
DE BASE ET DILUÉE - note 22	0,014 \$	0,006 \$

RESSOURCES ROBEX INC.

**ÉTATS DES RÉSULTATS ÉTENDUS CONSOLIDÉS
DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

	2013	2012
	\$	\$
PERTE NETTE	(3 843 044)	(1 153 055)
Autres éléments du résultat étendu - Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net		
Écart de conversion	3 906 971	(14 369)
RÉSULTAT ÉTENDU	63 927	(1 167 424)
RÉSULTAT ÉTENDU ATTRIBUABLE AUX :		
Actionnaires ordinaires	88 449	(1 167 424)
Participation ne donnant pas le contrôle	(24 522)	---
	63 927	(1 167 424)

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

	Capital- actions	Réserve - options d'achat d'actions	Déficit	Total de l'avoir des actionnaires	Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 19)	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2012	43 853 774	2 392 263	(18 736 983)	27 509 054	(1 673 991)	938	25 836 001
Perte nette	---	---	(3 818 522)	(3 818 522)	---	(24 522)	(3 843 044)
Variation de l'écart de conversion	---	---	---	---	3 906 971	---	3 906 971
Émission d'actions - note 18	1 000 000	---	---	1 000 000	---	---	1 000 000
Bons de souscription exercés - note 15	282 536	---	---	282 536	---	---	282 536
Frais d'émission d'actions	---	---	(5 000)	(5 000)	---	---	(5 000)
Options d'achat d'actions exercées au cours de la période - note 18	117 150	(45 900)	---	71 250	---	---	71 250
Options d'achat d'actions portées en charge au cours de l'exercice - note 18	---	35 208	---	35 208	---	---	35 208
Solde au 31 décembre 2013	45 253 460	2 381 571	(22 560 505)	25 074 526	2 232 980	(23 584)	27 283 922

RESSOURCES ROBEX INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

	Capital- actions	Réserve - option d'achat d'actions	Déficit	Total de l'avoir des actionnaires	Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 19)	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2011	34 319 328	2 029 561	(17 207 612)	19 141 277	(1 659 622)	938	17 482 593
Perte nette	---	---	(1 153 055)	(1 153 055)	---	---	(1 153 055)
Variation de l'écart de conversion	---	---	---	---	(14 369)	---	(14 369)
Émission d'actions - note 18	9 401 405	---	---	9 401 405	---	---	9 401 405
Bons de souscription exercés - note 15	72 291	---	---	72 291	---	---	72 291
Frais d'émission d'actions	---	---	(376 316)	(376 316)	---	---	(376 316)
Options d'achat d'actions exercées au cours de la période - note 18	60 750	(23 250)	---	37 500	---	---	37 500
Options d'achat d'actions portées en charge au cours de l'exercice - note 18	---	329 837	---	329 837	---	---	329 837
Options d'achat d'actions incluses dans les frais d'émission d'actions (1)	---	56 115	---	56 115	---	---	56 115
Solde au 31 décembre 2012	43 853 774	2 392 263	(18 736 983)	27 509 054	(1 673 991)	938	25 836 001

(1) Options de rémunération octroyées dans le cadre du financement de mars 2012.

BILANS CONSOLIDÉS

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

	31 décembre 2013	31 décembre 2012
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse et équivalents de trésorerie	5 523 373	8 317 457
Stock - Note 7	19 526	---
Débiteurs - Note 8	1 521 961	209 385
	7 064 861	8 526 842
DÉPOTS VERSÉS	13 611	---
DROITS ET TITRES MINIERS - notes 9 et 10	20 820 555	17 749 746
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - note 11	25 607 220	2 978 948
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - note 12	253 152	14 922
	53 759 399	29 270 458
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs - note 13	2 026 257	515 808
Portion court terme de la dette long terme - note 14	3 239 964	202 635
Bons de souscription - note 15	---	117 284
Marge de crédit autorisée - note 14	1 350 398	---
	6 616 619	835 727
DEBENTURE CONVERTIBLE - note 17		
Droits de conversion à la juste valeur	4 332 495	---
Composante dette au coût amorti	7 393 378	---
BONS DE SOUSCRIPTION - note 15	3 131 898	2 598 730
DETTE À LONG TERME - note 14	4 790 943	---
PASSIF ENVIRONNEMENTAL - note 16	210 143	
	26 475 476	3 434 457
AVOIR DES ACTIONNAIRES		
Capital-actions - note 18	45 253 460	43 853 774
Réserve - options d'achat d'actions - note 18	2 381 571	2 392 263
Déficit	(22 560 505)	(18 736 983)
Total de l'avoir des actionnaires	25 074 526	27 509 054
Cumul des autres éléments du résultat étendu - note 19	2 232 980	(1 673 991)
Participation ne donnant pas le contrôle	(23 584)	938
Total des capitaux propres	27 283 922	25 836 001
	53 759 399	29 270 458

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

	2013 \$	2012 \$
ENTRÉES (SORTIES) NETTES D'ENCAISSE LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :		
Exploitation		
Perte nette	(3 843 044)	(1 153 055)
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur des passifs financiers	(410 573)	(720 985)
Écart de change en perte nette	335 628	---
Frais financiers nets	382 257	19 582
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	132 659	2 216
Provision pour dépréciation des droits et titres miniers	1 076 052	---
Coût de rémunération en options d'achat d'actions	35 208	329 837
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement - note 20	(21 955)	290 603
Intérêts payés	(865 665)	(60 006)
Intérêts reçus	18 218	40 424
	(3 161 215)	(1 251 384)
Investissement		
Dépôts versés	(13 611)	---
Addition aux droits et titres miniers	(1 665 222)	(1 745 898)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(20 298 925)	(1 413 305)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(252 596)	(8 069)
	(22 230 354)	(3 167 272)
Financement		
Émission et souscription d'actions ordinaires	1 345 750	8 489 960
Émission de bons de souscriptions	---	2 811 500
Frais d'émission d'actions	(5 000)	(320 201)
Émission débentures convertibles	11 940 000	---
Emprunt à long terme	15 707 129	202 635
Remboursement de la dette	(6 528 458)	---
	22 459 420	11 183 894
Effet de la variation du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	138 065	(6 965)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(2 794 084)	6 758 272
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	8 317 457	1 559 185
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	5 523 373	8 317 457
La trésorerie et équivalents de trésorerie sont composés de :		
Encaisse	5 523 373	8 317 457

Des informations supplémentaires sur les flux de trésorerie sont fournies à la note 20

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

1 - DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE ET CONTINUITÉ D'EXPLOITATION**Description de l'entreprise**

Ressources Robex Inc. (la "société") est une société junior canadienne d'exploration et de développement minier qui est actuellement titulaire de sept permis d'exploration et d'un huitième conjointement avec Resolute Mining, tous localisés au Mali en Afrique de l'Ouest. La société travaille et s'active présentement au développement de ces permis, qui démontrent tous une géologie favorable avec un potentiel pour la découverte de gisements aurifères. La société développe notamment son gisement de Nampala, situé sur le permis de Mininko, pour lequel une étude de faisabilité a été réalisée et qui démontre une rentabilité en vue de l'exploitation d'une mine. Depuis la fin de l'année 2012, la société s'affaire à construire une usine de production d'or. L'adresse du siège social est le 437 Grande-Allée Est, Québec (Québec), G1R 2J5, Canada.

Continuité d'exploitation

Les présents états financiers consolidés (les "états financiers") sont préparés selon les principes comptables applicables à une entreprise en exploitation, qui présument que la société poursuivra ses activités pendant une période raisonnable et qu'elle sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités.

La société a subi d'importantes pertes d'exploitation au cours des derniers exercices financiers et n'a pas encore déterminé si l'ensemble des biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement, à l'exception du permis de Mininko, dont la mise en exploitation est prévue au cours de l'année 2014.

La continuité de la société dépend de sa capacité à obtenir périodiquement de nouveaux fonds pour poursuivre ses activités. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Bien que la société ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les biens miniers dans lesquels elle détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

Le Mali fait l'objet depuis plusieurs années d'un conflit armé dans sa partie Nord. Bien que les conditions géopolitiques se soient améliorées, notamment depuis les élections présidentielles du 11 août 2013, et bien que les permis détenus par la société soient situés dans la partie Sud et Ouest de Mali, il y a toujours un risque que la société ne puisse recouvrer ses actifs ou assumer ses passifs, ni poursuivre ses activités, notamment l'exploitation de sa mine de Nampala, en cas de dégradation du contexte géopolitique.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

2 - DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Ces états financiers consolidés ont été préparés en conformité avec les Normes internationales d'information financière (IFRS) et ont été approuvés par le conseil d'administration le 25 avril 2014.

Les états financiers sont présentés en dollar canadien, devise qui n'est pas la monnaie fonctionnelle de la société. Le franc CFA est considéré comme étant la monnaie fonctionnelle de la société et de ses filiales.

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Application de modifications aux normes au cours de l'exercice

L'IASB a publié en juin 2011 des modifications à l'IAS 1, Présentation des états financiers, lesquelles améliorent la présentation des autres éléments du résultat global. Les modifications exigent la présentation par nature des autres éléments du résultat global en distinguant les éléments qui seront reclassés à l'état du résultat au cours d'une période ultérieure de ceux qui ne le seront pas.

L'IAS 1 est une norme de présentation et elle vise à informer les utilisateurs pour les aider, entre autres, à mieux comprendre les états financiers. Les modifications sont applicables de façon rétrospective.

IFRS 7 - Instruments financiers : Informations à fournir

L'IASB a modifié cette norme par la publication, en décembre 2011, d'Informations à fournir : Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers. Ces modifications visent la fourniture d'informations supplémentaires sur la compensation d'actifs financiers et de passifs financiers.

IFRS 10 - États financiers consolidés

Cette nouvelle norme définit le principe du contrôle et établit que le contrôle sert de fondement pour déterminer quelles entités sont incluses dans les états financiers consolidés.

IFRS 11 - Partenariats

Cette nouvelle norme bonifie IAS 31 - Participation dans des coentreprises, en ce qu'elle établit des principes applicables à la comptabilisation de tous les types de partenariat.

IFRS 12 - Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

Cette nouvelle norme améliore les obligations d'information concernant les intérêts qu'une entité détient dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées et des entités structurées non consolidées.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (Suite)

IFRS 13 - Évaluation de la juste valeur

Cette nouvelle norme, publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB) en mai 2011, définit la juste valeur, intègre, dans une même norme, un cadre pour l'évaluation de la juste valeur et prescrit les informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur. IFRS 13 s'applique lorsque d'autres IFRS exigent ou permettent les évaluations à la juste valeur.

IFRIC 20 - Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert

Cette nouvelle interprétation, publiée par l'International Accounting Standards Board en octobre 2011, précise quand les frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation doivent donner lieu à la comptabilisation d'un actif et comment cet actif doit être évalué, initialement et par la suite. IFRIC 20 s'applique aux frais d'enlèvement des stériles (ou morts-terrains) engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert pour avoir accès à des gisements.

Toutes les modifications à ces normes et toutes ces nouvelles normes n'ont eu aucune incidence ni sur les résultats, ni sur la situation financière de la société, mais les informations supplémentaires requises sont fournies dans les présentes notes aux états financiers consolidés.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les états financiers de la société et ceux de ses filiales "Société Robex N'Gary SA" dans laquelle la société détient une participation de 85 %, "Ressource Robex Mali S.A.R.L." détenue en propriété exclusive et "Nampala SA", dans laquelle la société détient une participation de 90 %. Ces trois filiales sont toutes situées au Mali. Tous les opérations et soldes intercompagnies ont été éliminés.

La participation ne donnant pas le contrôle dans les actifs nets des filiales consolidées est identifiée séparément de la valeur nette de la société. La participation ne donnant pas le contrôle représente la participation ne donnant pas le contrôle à la date d'acquisition du regroupement d'entreprises plus la participation ne donnant pas le contrôle dans les changements à la valeur nette depuis la date d'acquisition.

Le résultat étendu des filiales est attribué aux propriétaires de la société et aux actionnaires sans contrôle, même si cela entraîne un solde déficitaire pour les parts des actionnaires sans contrôle.

Constataion des revenus de ventes de propriétés

Les produits de la vente de propriétés minières sont comptabilisés initialement à titre de crédit contre le coût de la propriété et des dépenses d'exploration reportés, jusqu'à ce qu'ils soient complètement recouverts. Tout montant supplémentaire est comptabilisé comme autre revenu.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (Suite)

Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie de présentation des états financiers consolidés est le dollar canadien, à moins qu'il en soit mentionné autrement. Le franc CFA est considéré comme étant la monnaie fonctionnelle de la société et de ses filiales.

La conversion de la monnaie fonctionnelle à la monnaie de présentation se fait comme suit :

- Tous les actifs et dettes monétaires sont convertis au taux de change de clôture aux dates de chaque bilan présenté;
- Tous les revenus et dépenses de chaque état des résultats et du résultat étendu sont convertis aux taux de change moyen pour les exercices présentés;
- Tous les gains ou pertes de change qui en découlent sont comptabilisés comme étant une composante distincte dans les autres éléments du résultat étendu.

Toute conversion de montants en dollars canadiens ne devrait pas être interprétée comme une représentation que de tels montants ont été, pourraient être ou seront à l'avenir convertibles en dollars canadiens aux taux de change utilisés, ou à tout autre taux de change.

Conversion de devises

Les transactions conclues en monnaie étrangère sont des transactions libellées dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle de l'entité. À la date de la transaction, chaque actif, dette, revenu et dépense libellé en devise étrangère est converti en monnaie fonctionnelle de l'entité en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. À la date de chaque bilan, les éléments monétaires non réglés sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité en utilisant le taux de change en vigueur à cette fin d'exercice et les différences de conversion connexes sont inscrites en "perte (gain) de change" dans l'état des résultats et l'état du résultat étendu.

Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité en utilisant le taux de change en vigueur à la date de la transaction initiale et ne sont pas retraités par la suite. Les éléments non monétaires qui sont évalués à la juste valeur ou à un montant réévalué sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité en utilisant le taux de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur est déterminée et les écarts de conversion liés sont comptabilisés dans les états des résultats de l'entité et le résultat étendu selon l'endroit où le gain ou la perte sur l'élément non monétaire sous-jacent a été comptabilisé.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (Suite)**Mesure de l'incertitude**

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction fasse des jugements, des estimations et des hypothèses qui affectent l'application des politiques et des montants d'actifs et de passifs, la divulgation des actifs et des passifs éventuels aux dates du bilan, ainsi que les montants de revenus et de dépenses au cours des exercices présentés. Les estimations et les hypothèses associées sont fondées sur l'expérience antérieure et divers autres facteurs que l'on croit être raisonnables dans les circonstances, dont les résultats représentent la base pour faire des jugements sur les valeurs comptables des actifs et des dettes qui ne sont pas facilement apparentes d'autres sources. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les conventions comptables sont révisées de façon continue. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées prospectivement dans l'exercice au cours duquel les estimations sont révisées si la révision affecte seulement cet exercice, ou au cours de l'exercice de la révision et d'autres exercices si la révision affecte les exercices actuels et futurs.

Les estimations importantes utilisées par l'entreprise se rattachent principalement aux hypothèses quant à la recouvrabilité des droits et titres miniers et des immobilisations corporelles et incorporelles, l'évaluation des provisions, la détermination de la juste valeur des options d'achat d'actions, des bons de souscription et des débentures convertibles, la détermination de la monnaie fonctionnelle et les modes et durées de vie des immobilisations corporelles et incorporelles.

La société examine les durées de vie utile estimées des immobilisations corporelles et incorporelles à la fin de chaque exercice de rapport.

La société exerce son jugement pour déterminer si une obligation actuelle existe à la fin de chaque trimestre en considérant toutes les données disponibles, y compris l'avis d'experts. Des provisions relatives aux obligations actuelles sont les meilleures estimations de la direction de la quantité de décaissement futur probable, échéancier prévu des paiements et des taux d'escompte.

Régime d'options d'achat d'actions

La société accorde des options d'achat d'actions aux administrateurs, aux membres de la direction, aux employés et aux fournisseurs de services. Le conseil d'administration offre de telles options avec des durées de vie pouvant aller jusqu'à cinq ans, sans période d'acquisition, sauf pour les options d'achat d'actions accordées au conseiller financier, pour qui les options sont exercables sur une période de douze mois à raison de 25 % par trimestre, aux prix déterminés par le conseil d'administration.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (Suite)**Régime d'options d'achat d'actions - (suite)**

La juste valeur des options est évaluée à la date d'attribution, en utilisant le modèle de Black et Scholes, et elle est comptabilisée au cours de l'exercice pendant laquelle les bénéficiaires acquièrent les options. La juste valeur est comptabilisée comme une dépense en contrepartie de la "Réserve - options d'achat d'actions". Le montant comptabilisé comme une dépense est ajusté afin de refléter le nombre d'options d'achat d'actions que l'on prévoit acquérir.

Bons de souscription d'actions

Du fait d'une monnaie de règlement différente de la monnaie fonctionnelle, les bons de souscription ne se qualifient pas comme instruments de capitaux propres et sont classés comme instruments dérivés au passif. Ils sont évalués initialement et subséquemment à la juste valeur.

La juste valeur des bons de souscriptions classés en tant que passifs financiers est évaluée aux dates d'émission, d'exercice et de bilan en utilisant le modèle de Black et Scholes. Les variations de juste valeur sont comptabilisées au résultat net dans la ligne "variation de la juste valeur des passifs financiers".

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions au cours de la période de présentation.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de tout autre instrument financier potentiellement dilutif.

Le calcul du nombre d'actions additionnelles s'effectue en considérant que les instruments financiers potentiellement dilutifs ont été convertis en actions ordinaires au prix moyen du marché pendant les périodes de présentation.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les charges de vente variables qui s'appliquent.

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'achat et les autres coûts engagés pour amener les stocks à leur état et lieu actuels. Les coûts d'achat comprennent le prix d'achat, les droits d'importation et les taxes non recouvrables, de même que les coûts de transport, de manutention et autres qui sont directement attribuables à l'acquisition de produits finis, de matières ou de services.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (Suite)

Droits et titres miniers

Les frais liés à l'acquisition, à l'exploration et au développement des propriétés minières sont capitalisés au sein de la propriété jusqu'à ce que la production commerciale débute ou que la société décide de céder le titre minier. Si les propriétés minières sont rentables sur le plan commercial, les coûts immobilisés de la propriété sont transférés aux actifs miniers et dépréciés selon la méthode de l'unité de production. S'il est déterminé que l'acquisition immobilisée et les dépenses d'exploration ne sont pas recouvrables au cours de la durée de vie économique utile de la propriété ou si le projet est abandonné, le projet est dévalué à sa valeur recouvrable.

La recouvrabilité des montants apparaissant comme propriétés minières dépend de la découverte de réserves recouvrables sur le plan économique, de la capacité de la société à obtenir le financement nécessaire pour compléter le développement et de la production rentable future ou du produit de la disposition. Le montant apparaissant comme étant les intérêts miniers ne représente pas nécessairement la valeur actuelle ou future de ces intérêts miniers.

L'amortissement des équipements d'exploration est capitalisé dans les droits miniers et les titres, comme présenté à la note 10.

La société évalue la nécessité d'une perte de valeur éventuelle lorsque les faits et les circonstances suggèrent que la valeur comptable de ses propriétés minières peut excéder la valeur recouvrable.

L'évaluation par la direction quant à la capitalisation des frais d'exploration et de développement, ainsi que les hypothèses quant à la recouvrabilité future de tels coûts, sont soumises à des incertitudes importantes sur le plan de leur évaluation. L'évaluation de la recouvrabilité de la direction est fondée, entre autres, sur la période pendant laquelle l'entité a le droit d'explorer une propriété, sur la décision de la société d'interrompre ses activités à un endroit spécifique ou sur l'existence de données suffisantes qui indiquent que, bien qu'un développement à l'endroit spécifique est susceptible de se produire, la valeur comptable de l'actif n'est probablement pas recouvrable en entier au moyen d'un développement réussi ou par une vente. Ces hypothèses et ces estimations pourraient changer dans le futur et pourraient grandement affecter la valeur comptable et la recouvrabilité ultime des montants inscrits comme propriétés minières ainsi que les dépenses reportées.

Contrats d'amodiation

Lorsque la société signe des ententes de partenariats dits "farm-in, farm-out", dans lesquelles elle est détentrice des droits miniers, les sommes qu'elle perçoit de son partenaire en plus des dépenses engagées par celui-ci sont comptabilisées à l'encontre des dépenses déjà engagées et capitalisées par la société. Aucune transaction n'est comptabilisée pour les dépenses d'exploitation du partenaire.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (Suite)**Immobilisations**Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement et subséquemment comptabilisées au coût et amorties selon, soit la méthode de l'utilisation programmée de l'actif (méthode 1), soit la méthode de l'amortissement linéaire (méthode 2), ou encore soit la méthode de l'amortissement dégressif (méthode 3). L'amortissement de ces immobilisations est soit passé en charge, soit capitalisé dans le coût d'une autre immobilisation en cours de construction lorsque cet actif est un coût incrémental nécessaire à la fabrication ou à la construction de cette autre immobilisation. Les immobilisations corporelles sont amorties une fois qu'elles sont prêtes à être mises en service. Avant de commencer à être amorties, elles sont classées comme immobilisations en cours.

	Méthode			Taux	Durée amortissement
Usine et machinerie	1	2	3	20%	11 ans
Équipements et outillages industriels	1	3		20%	
Installations électriques	2	3		20%	11 ans
Laboratoire		2			11 ans
Véhicules		3		30%	
Équipements informatiques		3		30%	
Chemins et accès		2			11 ans
Bâtiments annexe		2			11 ans
Mobilier		3		20%	
Équipements d'exploration		3		20% à 45%	
Améliorations locatives		2			3 ans

Lorsqu'une installation ou un équipement comprend des composantes significatives qui ont des durées de vie utile différentes, les composantes sont comptabilisées séparément, soit comme des éléments de l'installation ou des pièces d'équipement, et amorties selon leur propre mode et durée.

Les dépenses engagées pour remplacer une composante d'un élément de la propriété, de l'installation ou de l'équipement qui est comptabilisée séparément sont immobilisées. Les dépenses directement attribuables qui sont engagées pour des grands projets d'immobilisation et la préparation du site sont immobilisées jusqu'à ce que l'actif soit dans une condition de fonctionnement par rapport à l'utilisation prévue. Ces coûts comprennent les frais de démantèlement et de restauration du site dont la contrepartie est comptabilisée en tant que provision.

Les frais d'entretien quotidiens sont comptabilisés aux résultats lorsqu'ils sont engagés.

Les intérêts engagés par la société et relatifs à la construction de certaines immobilisations corporelles sont comptabilisés au sein même de l'actif.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (Suite)

Immobilisations - (suite)

Obligations liées à la mise hors service des immobilisations

La société comptabilise la valeur actualisée des coûts estimatifs des obligations légales et constructives nécessaires à la restauration des emplacements dans la période pendant laquelle l'obligation est engagée avec une augmentation correspondante de la valeur comptable de l'actif connexe. Pour les endroits où les activités minières ont cessé, les changements dans les obligations sont comptabilisés en charge directement à l'état consolidé des résultats. L'obligation est généralement considérée comme ayant été engagée lorsque les actifs miniers sont construits ou le milieu de terrain est perturbé à l'emplacement de production. Le passif actualisé est ajusté à la fin de chaque période pour refléter le passage du temps, sur la base d'un taux d'actualisation réel sans risque qui reflète les appréciations actuelles du marché et les changements dans les flux de trésorerie futurs estimatifs sous-jacents à l'obligation.

La société estime également le moment des dépenses, ce qui est susceptible de changer en fonction de la poursuite de l'exploitation ou des réserves nouvellement découvertes.

Les changements dans les coûts de restauration ou de taux d'actualisation sont comptabilisés prospectivement comme des changements d'estimation aux actifs correspondants et obligation de mise hors service quand ils se produisent.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont initialement et subséquentement comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux annuel de 30 %.

Révision des durées de vie et méthodes d'amortissement

À chaque fin de trimestre, la société revoit les modes d'amortissement et durée de vie des immobilisations corporelles et incorporelles. En cas de changement dans ces estimations, celui-ci est comptabilisé de manière prospective.

Frais subséquents

Les frais de remplacement d'un élément de la propriété, de l'installation ou de l'équipement sont comptabilisés lorsque les frais sont engagés s'il est probable que la société bénéficie des avantages économiques futurs et que le coût de l'élément puisse être évalué de manière sûre. Tous les autres frais sont reconnus comme une dépense, au moment où ils sont engagés.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (Suite)

Immobilisations - (suite)

Perte de valeur des actifs non financiers

Lorsque des événements ou changements de circonstances indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable, l'actif est révisé pour dépréciation. La valeur comptable d'un actif est dévaluée à sa valeur recouvrable estimée (soit la plus élevée de la juste valeur, diminuée des coûts de la vente ou la valeur d'utilité) si celle-ci est inférieure à la valeur comptable de l'actif.

Une analyse d'indicateurs de dépréciation des frais d'exploration et d'évaluation reportés est effectuée projet par projet, annuellement ou plus souvent au besoin, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation surviennent, généralement lorsque l'une de ces circonstances survient :

- Le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- Aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

Des reprises de pertes de valeur sont comptabilisées au titre des dépenses d'exploration et d'évaluation lorsque des changements dans les circonstances les justifient. Toute reprise de perte de valeur est comptabilisée à l'état des résultats.

Instrument financiers

Les instruments financiers sont originalement inscrits à la juste valeur et les évaluations subséquentes dépendent de la façon dont ils sont classifiés.

Les actifs financiers sont classifiés selon l'intention et la capacité de garder les actifs investis. Ils sont comptabilisés selon les méthodes suivantes :

- L'encaisse est comptabilisée comme prêt et créances et évaluée au coût amorti.
- Les prêts et créances qui incluent l'encaisse, les équivalents de trésorerie et les débiteurs sont comptabilisés au coût amorti, selon la méthode des intérêts effectifs.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (Suite)

Instruments financiers - (suite)

De plus, les coûts de transaction liés aux titres classés disponibles à la vente ou à des prêts et créances sont capitalisés puis amortis sur la durée prévue de l'instrument, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers faisant l'objet d'un achat ou d'une vente comportant un délai normalisé de livraison sont comptabilisés selon la méthode de comptabilisation à la date de la transaction.

Les passifs financiers comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif comprennent les créditeurs et la dette à long terme.

Les passifs financiers comptabilisés à la juste valeur comprennent les bons de souscription et l'option de conversion des débentures convertibles et la variation de celle-ci est inscrite au résultat net. Les bons de souscription sont classés au niveau hiérarchique des justes valeurs de niveau 2.

Débentures convertibles

Les débenture convertibles (note 17), sont évaluées en dollars canadiens, qui n'est pas la monnaie fonctionnelle de la société. De ce fait, celles-ci doivent être séparés dans une composante dette et une composante instrument financier dérivé, basé sur les caractéristiques figurant dans la description du capital-actions de la société. La juste valeur de l'instrument financier dérivé associé à la débenture a été évaluée initialement avec le modèle de Black&Sholes. Ce montant a été classé en tant que dette et évalué initialement et subséquemment à sa juste valeur, jusqu'à ce que cet instrument soit converti ou que sa date d'échéance soit arrivée, avec les variations de change passés dans les résultats nets. La différence entre cette juste valeur et le montant du financement, a été attribué à la composante dette de la débenture. Celle-ci sera amortie jusqu'à ce qu'elle soit exercée ou que sa date d'échéance soit arrivée. Les coûts de transactions ont été passés en charge au moment de l'émission.

Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers sont subséquemment évalués au coût amorti, utilisant la méthode des intérêts effectifs. La méthode des intérêts effectifs est une méthode de calcul du coût amorti d'un passif financier et d'allocation des dépenses d'intérêts sur la période visée. Ce taux d'intérêt est le taux qui actualise de manière exacte les futurs paiements comptants pendant la durée de vie prévue du passif financier ou, lorsqu'approprié, pendant une période plus courte, à la valeur comptable nette lors de la comptabilisation initiale.

Décomptabilisation des passifs financiers

La société sort du bilan les passifs financiers au moment où, et seulement à ce moment, les obligations de la société sont relâchées, annulées ou lorsqu'elles atteignent l'échéance. La différence entre la valeur comptable du passif financier sorti du bilan et la considération payée et payable est comptabilisée sous le libellé "gain ou pertes sur règlement de passif" à l'état consolidé des résultats.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

3 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES - (Suite)

Coûts d'exploration et d'évaluation

Une fois le droit légal d'explorer acquis, les dépenses d'exploration et d'évaluation sont capitalisées dans les propriétés minières. Ces coûts comprennent principalement le matériel et le carburant utilisés, les frais d'arpentage et de forage, et les paiements faits aux entrepreneurs.

Impôt sur le revenu et impôts différés

Les dépenses fiscales comprennent les impôts courants et les impôts différés. Les impôts sont comptabilisés dans l'état des résultats sauf dans le cas où ils sont liés aux éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres, dans lequel cas les impôts liés sont comptabilisés dans les capitaux propres. Les dépenses fiscales courantes sont basées sur les résultats pour la période visée et elles sont ajustées selon les éléments qui ne sont pas imposables ou non déductibles. L'impôt courant est calculé en utilisant les taux d'imposition et les lois qui étaient en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date du bilan.

Les impôts différés sont comptabilisés selon les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers consolidés et les impôts déterminés dans le calcul du bénéfice imposable. Les passifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables. Les actifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable que le bénéfice imposable contre lequel ces différences temporelles déductibles peuvent être utilisées sera disponible. Les actifs d'impôt différé provenant des différences temporelles déductibles sont comptabilisés uniquement dans le cas où le bénéfice imposable contre lequel on pourra utiliser les bénéfices des différences temporelles sera suffisamment élevé et que l'on prévoit qu'il sera renversé dans un avenir prévisible.

4 - MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES

Un certain nombre de nouvelles normes, et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquent pas encore à l'exercice terminé le 31 décembre 2013, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers. Ces nouvelles normes et interprétations révisées doivent être mises en œuvre pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014, sauf indication contraire.

Modification de l'IAS 36, Dépréciation d'actifs

Selon les modifications, la communication de la valeur recouvrable des actifs dépréciés et d'autres informations concernant l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs dépréciés dans les cas où cette valeur est fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie, y compris le taux d'actualisation, lorsque l'entité utilise une technique d'actualisation pour déterminer la valeur recouvrable est maintenant exigée.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

4 - MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES - (Suite)

Modifications de l'IAS 32, Instruments financiers : Présentation

Suivant les modifications, une précision a été apportée au fait qu'une entité a actuellement un droit juridiquement exécutoire de compenser des montants comptabilisés si ce droit ne dépend pas de la survenance d'un événement futur et est juridiquement exécutoire, au point de vue de l'entité et de toutes les contreparties, dans le cadre de l'activité normale, en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite. De plus, les modifications aident à clarifier les circonstances dans lesquelles un mécanisme de règlement mène à un règlement net ou à un règlement brut correspondant à un règlement net.

IFRIC 21, Droits ou taxes

L'IFRIC 21 fournit des indications sur le traitement des droits ou taxes conformément aux dispositions de la norme IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels. Aux fins de cette interprétation, les droits ou taxes sont des sorties qui sont imposées par les autorités publiques aux entités selon des dispositions légales ou réglementaires et la comptabilisation d'un passif au titre d'un droit ou d'une taxe exigible est effectuée seulement lorsque le fait générateur d'obligation prévu dans les dispositions légales ou réglementaires survient.

IFRS 9, Instruments financiers

Les indications de l'IFRS 9 remplacent celles de l'IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation, en ce qui concerne le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers. Les actifs financiers doivent être classés dans l'une ou l'autre des catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale, soit le coût amorti, soit la juste valeur. Dans le cas des passifs financiers évalués à la juste valeur en fonction de l'option de désigner un passif financier comme étant à la juste valeur, les variations de la juste valeur attribuables aux fluctuations du risque de crédit sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global tandis que la part restante des variations est comptabilisée dans le résultat net. La date d'entrée en vigueur obligatoire n'a pas encore été fixée.

En novembre 2013, l'IASB a publié la partie Comptabilité de couverture de l'IFRS 9. Le nouveau modèle harmonise davantage la comptabilité de couverture avec les activités de gestion des risques que mènent les sociétés lorsqu'elles couvrent leurs expositions aux risques financiers et non financiers (l'IAS 39 permet que des composantes d'éléments financiers soient couverts, mais pas des composantes d'éléments non financiers). Le nouveau modèle de l'IFRS 9 permettra à plus d'entités d'appliquer la comptabilité de couverture pour refléter leurs activités réelles de gestion des risques. Il permet aussi à une entité d'utiliser les informations produites à l'interne aux fins de la gestion des risques comme fondement de la comptabilité de couverture, tandis que l'IAS 39 impose des exigences d'admissibilité et de conformité fondées sur des mesures mises en place uniquement aux fins de la comptabilité. L'IASB a provisoirement décidé d'exiger qu'une entité applique l'IFRS 9 pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

4 - MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES - (Suite)IAS 19 Avantages du personnel

Les modifications simplifient la comptabilisation des cotisations qui sont versées par des membres du personnel ou des tiers à un régime à prestations définies et qui ne dépendent pas du nombre d'années de services.

5 - INFORMATION SECTORIELLE

A) Secteurs d'exploitation – Les opérations de la société sont principalement orientées vers l'acquisition, l'exploration et la production d'or dans la région de l'Afrique de l'Ouest. En conséquence, la société est organisée selon un secteur unique.

B) Secteurs géographiques – Les actifs de la société par secteur géographique sont comme suit :

	2013		
	\$		
	Afrique de l'Ouest	Canada	Total
Stock	19 526	---	19 526
Droits et titres miniers	20 820 555	---	20 820 555
Immobilisations corporelles	25 528 503	78 717	25 607 220
Immobilisations incorporelles	253 152	---	253 152
	46 621 736	78 717	46 700 453

	2012		
	\$		
	Afrique de l'Ouest	Canada	Total
Droits et titres miniers	17 749 746	---	17 749 746
Immobilisations corporelles	2 969 721	9 227	2 978 948
Immobilisations incorporelles	14 922	---	14 922
	20 734 389	9 227	20 743 616

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

6 - FRAIS D'ADMINISTRATION

	2013	2012
	\$	\$
Salaires	374 896	651 305
Frais de déplacements	178 356	134 396
Congrès	---	1 000
Assurances	8 024	6 737
Loyer	22 538	24 000
Divulgarion et maintien à la Bourse	118 705	86 388
Publicité	2 770	127 260
Télécommunications	15 690	7 808
Frais de bureau	19 958	12 185
Frais généraux	393 346	---
	1 134 283	1 051 079

7 - STOCK

	2013	2012
	\$	\$
Stock de pièces et fournitures	19 526	---
	19 526	---

8 - DÉBITEURS

	2013	2012
	\$	\$
Avances aux fournisseurs	1 305 845	93 051
Avances aux dirigeants	---	25 221
Taxes indirectes	64 467	89 947
Autres débiteurs	151 649	1 166
	1 521 961	209 385

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

9 - DROITS ET TITRES MINIERS, ET COÛTS D'EXPLORATION CAPITALISÉS

Le coût d'acquisition ainsi que les dépenses d'exploration et de développement reportées par projet s'établissent comme suit :

	2013	2012
	\$	\$
Diangounté (1)		
Intérêts indivis de 85 %		
Acquisition	1 162 605	1 040 828
Exploration	4 161 815	3 678 402
Kolomba		
Intérêts indivis (2)		
Acquisition	63 282	56 655
Exploration	646 869	533 216
Moussala		
Intérêts indivis (3)		
Acquisition	23 556	21 090
Exploration	1 358 681	664 037
Willi-Willi Est		
Intérêts indivis (4)		
Acquisition	148 966	133 362
Exploration	1 415 754	922 171
Willi-Willi Ouest		
Intérêts indivis (4)		
Acquisition	148 854	133 262
Exploration	711 115	290 119
À reporter :	9 841 497	7 473 142

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

9 - DROITS ET TITRES MINIERS, ET COÛTS D'EXPLORATION CAPITALISÉS - (suite)

	2013	2012
	\$	\$
Solde reporté :	9 841 497	7 473 142
Mininko		
Intérêts indivis (5)		
Acquisition	666 237	596 451
Exploration	8 828 087	7 709 420
Kamasso		
Intérêts indivis (5)		
Acquisition	664 534	594 927
Exploration	411 518	139 539
	1 076 052	734 466
Provision pour dépréciation	(1 076 052)	---
	---	734 466
Sanoula		
Intérêts indivis (6)		
Acquisition	191 493	171 435
Exploration	681 722	564 542
N'Golopène		
Intérêts indivis (7)		
Acquisition	439 633	393 584
Exploration	638 455	524 404
Encaissement d'option	(466 569)	(417 698)
	20 820 555	17 749 746

Au 31 décembre 2013, le total des coûts d'acquisition et celui des dépenses d'exploration s'établissent respectivement à 2 378 057 \$ (2 723 896 \$ au 31 décembre 2012) et 18 442 498 \$ (15 025 850 \$ au 31 décembre 2012).

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

9 - DROITS ET TITRES MINIERS, ET COÛTS D'EXPLORATION CAPITALISÉS - (suite)

- (1) Le titre minier de Diangounté est détenu à 100 % par la Société Robex N'Gary SA, société de droit malien dont Ressources Robex inc. détient 85 % des actions émises et dont N'Gary Transport, une société non apparentée, détient 15 %. Ce permis a été attribué le 18 mai 2009 et expire le 17 mai 2016. Le permis a reçu un premier renouvellement le 9 octobre 2012. Le second renouvellement est prévu pour juin 2014.

En vertu d'une entente, la société devra payer une redevance d'un montant de 750 000 \$ US par million d'onces d'or prouvées en excédent de 500 000 onces. Cette redevance est payable 50 % en espèces et 50 % en actions, selon des modalités prévues à l'entente.

- (2) La Société détient le permis, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive Ressources Robex Mali S.A.R.L. Ce permis de recherche et d'exploration lui a été octroyé le 17 janvier 2013. La durée de validité de ce permis est de 3 ans, renouvelable 2 fois, pour 2 années, soit pour une durée totale de 7 ans.

- (3) La société détient 100 % du permis de recherche.

Le permis de recherche et d'exploration a été renouvelé en octobre 2008, puis en août 2012. Celui-ci viendra à échéance le 10 octobre 2014.

Advenant la décision d'exploiter un gisement, une société d'exploitation devra être créée afin de l'opérer. L'État Malien détiendra en tout temps une participation de 10 % du capital actions, participation reçue à titre gratuit. Cette société d'exploitation rembourserait une somme de 871 000 \$ US à l'État malien à titre de travaux de recherche ou de prospection.

- (4) Le titre minier de Willi-Willi est détenu à 95 % par la société.

Les permis de recherche et d'exploration ont été attribués en septembre 2005 et la société a obtenu les renouvellements pour une période de 3 ans en février 2009 et en juin 2012. Les permis expirent en septembre 2014.

Un NSR de 2 % sera conservé par le vendeur, dont 1 % pourra être racheté pour 1 million de dollars US sur chacune des propriétés. Un NSR devient exigible dans la situation où une entité est formée dans le but d'extraire des substances minérales de la région couverte par le permis d'exploration. Le NSR correspond aux revenus de la vente des substances minérales extraites moins certains frais. Le paiement du NSR doit être effectué dans les 30 jours suivant l'encaissement des revenus de la vente des minéraux. De plus, le vendeur se réserve en tout temps 5 % des actions de l'entité à être formée sans obligations financières de sa part.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

9 - DROITS ET TITRES MINIERS, ET COÛTS D'EXPLORATION CAPITALISÉS - (suite)

- (5) Depuis le 30 avril 2007, la société détient 100 % des titres miniers de ces propriétés et le vendeur bénéficiait de redevances NSR de 2 % sur lesquelles la société a un droit de premier refus. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, la société a procédé à l'acquisition de la moitié de ces redevances en contrepartie d'une somme payée en espèce de 250 000 \$. Dorénavant, le vendeur bénéficiera de redevances NSR de 1 % sur lesquelles la société a toujours un droit de premier refus.

Le 8 novembre 2011, la société a rendu publique une étude de faisabilité confirmant une exploitation rentable possible sur le site de Mininko.

Le permis de recherche de la propriété de Kamasso est arrivé à échéance. Bien que la société effectue présentement des démarches pour obtenir un renouvellement de ce permis, en date des états financiers, compte tenu qu'elle ne peut présumer du succès de son renouvellement, la société a donc décidé de comptabiliser une provision pour dépréciation sur ce permis pour un montant de 1 076 052 \$ au 31 décembre 2013 (0 \$ au 31 décembre 2012).

Le 1er mars 2012, la filiale en propriété exclusive Ressources Robex Mali S.A.R.L. s'est vue octroyer son permis de recherche et d'exploration sur la propriété de Mininko. La durée de ce permis est de trois ans et est renouvelable deux fois. La durée de chaque période de renouvellement est égale à deux ans, pour un total de 7 ans. Ce permis expire le 28 février 2019.

Le 14 avril 2012, la société a reçu son permis d'exploitation d'or et des substances minérales attribué à Nampala S.A. relativement à la propriété de Mininko. Ce permis d'exploitation est valide pour une durée de 30 ans.

De plus, lors de l'attribution du permis d'exploitation, l'État malien s'est vu octroyer 10% des actions de Nampala S.A. à titre gratuit. L'État malien pourrait décider d'acquérir 10 % supplémentaire à titre onéreux, ce qu'il n'a pas fait à la date des ces états financiers.

- (6) Depuis le 31 décembre 2008, la société détient 100 % du titre minier par l'entremise de sa filiale Ressources Robex Mali SARL, filiale en propriété exclusive. Le vendeur bénéficiera de redevances NSR de 2 % sur lesquelles la société aura un premier droit de refus.

Le permis de recherche et d'exploration a été attribué le 2 février 2012. La durée de ce permis est de trois ans et est renouvelable deux fois. La durée de chaque période de renouvellement est égale à deux ans, pour un total de 7 ans. Ce permis expire en février 2019.

La société est soumise à certaines obligations minimales de travaux d'exploration à engager sur la durée de validité du permis.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

9 - DROITS ET TITRES MINIERS, ET COÛTS D'EXPLORATION CAPITALISÉS - (suite)

- (7) La société a conclu en juin 2006 une entente portant sur l'acquisition, sur une période de deux ans, de la totalité des intérêts indivis des permis de recherche et d'exploration en République du Mali pour un montant de 245 000 \$US. En janvier 2008, une nouvelle entente a été conclue précisant que la société acquerrait plutôt 93 % des intérêts indivis de la propriété. Le solde de l'acquisition de 125 000 \$US a été réglé en totalité au cours de 2008. En mai 2011, la société a procédé à l'acquisition de l'intérêt indivis résiduel de 7 % en contrepartie d'une somme payée en espèces de 153 192 \$. Conséquemment, le titre est désormais détenu à 100 %, par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive Ressources Robex Mali S.A.R.L.

Un NSR de 2 % sera conservé par le vendeur, qui pourra être racheté pour 500 000 \$ US.

Le permis de recherche et d'exploration a été attribué en mai 2010 et est valable pour une durée de trois ans, renouvelable 2 fois, pour un total de 9 ans.

En juillet 2011, la société a conclu une entente de partenariat avec Resolute Mining Limited permettant à cette dernière d'acquérir jusqu'à 70 % d'intérêt dans le permis N'Golopène. Selon les conditions de cette entente, Resolute Mining Limited pouvait acquérir une première participation de 51% dans la coentreprise une fois les conditions suivantes remplies : payer un montant initial de 400 000 dollars australiens dans les premiers 12 mois de l'entente, soit en argent, soit en actions de Resolute Mining Limited, ou soit en combinant les deux et contribuer financièrement aux dépenses de la coentreprise pour un montant total d'un million de dollars US durant la période d'acquisition initiale de 2 ans. Après cette période, Resolute Mining Limited pourra choisir d'acquérir 19 % additionnel de la coentreprise en investissant 1,5 million de dollars US additionnel dans les 2 années subséquentes ou en complétant une étude de faisabilité. À ce jour, un montant total de 400 000 dollars australiens a été encaissé par rapport à cette entente. Ce montant a été comptabilisé en diminution de la valeur de la propriété. De plus, Resolute Mining Limited a investi plus d'un million de dollars US au cours des 2 premières années, ce qui fait que Robex ne détient plus que 49 % de ce partenariat.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

10 - ACQUISITION DE PROPRIÉTÉS ET DÉPENSES D'EXPLORATION ET DE DÉVELOPPEMENT REPORTÉES**ACQUISITION DE PROPRIÉTÉS**

	2013	2012
	\$	\$
Solde au début	2 723 896	2 807 801
Acquisition de l'exercice	---	250 000
Encaissement d'option	---	(312 503)
Provision pour dépréciation	(664 534)	---
Effet de la variation du taux de change	318 695	(21 402)
Solde à la fin	2 378 057	2 723 896

DÉPENSES D'EXPLORATION ET DE DÉVELOPPEMENT

	2013	2012
	\$	\$
Solde au début	15 025 850	13 007 608
<u>Ajouter :</u>		
Honoraires de gestion	175 005	85 146
Travaux d'exploration	1 110 349	1 219 241
Équipement	48 169	20 964
Honoraires - développement	128 701	---
Frais de déplacements	108 433	207 295
Fournitures et autres	94 565	275 753
	1 665 222	1 808 399
Amortissement d'immobilisations corporelles et incorporelles	265 399	245 490
Provision pour dépréciation	(411 518)	---
Effet de la variation du taux de change	1 897 545	(35 647)
	3 416 648	2 018 242
Solde à la fin	18 442 498	15 025 850

	2013	2012
	\$	\$
SOLDE TOTAL	20 820 555	17 749 746

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

11 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Usine et machineries	Équipements et outillages industriels	Laboratoire	Véhicules	Équipements informatiques	Chemins et accès	Bâtiments annexes	Mobilier	Équipements d'exploration	Améliorations locatives	Immobilisations en cours	TOTAL
Coût												
Solde au 31 décembre 2011	---	---	---	131 890	25 711	---	---	9 648	1 038 505	---	---	1 205 754
Additions												
Actifs acquis	389 584	106 896	14 931	70 808	3 004	59 609	82 041	6 831	132 827	---	1 547 108	2 413 639
Effet de la variation du taux de change	40 685	2 192	812	732	24	355	1 575	26	(3 354)	---	---	43 047
Solde au 31 décembre 2012	430 269	109 088	15 743	203 430	28 739	59 964	83 616	16 505	1 167 978	---	1 547 108	3 662 440
Additions												
Actifs acquis	977 132	156 051	142 684	308 590	185 623	101	1 421 066	267 864	225 000	17 433	17 628 963	21 330 506
Effet de la variation du taux de change	43 242	20 491	1 842	45 735	14 535	7 014	9 783	323 107	(153 192)	442	1 464 802	1 777 802
Solde au 31 décembre 2013	1 450 643	285 630	160 269	557 755	228 897	67 079	1 514 465	607 476	1 239 786	17 875	20 640 873	26 770 748

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, des frais d'intérêts de 800 115 \$ sont inclus dans les coûts d'acquisitions des immobilisations (0 \$ pour l'exercice finissant le 31 décembre 2012). Aussi, un montant de 210 143 \$ est inclus dans les coûts d'acquisition représentant la provision pour frais de démantèlement des immobilisations (0 \$ pour l'exercice finissant le 31 décembre 2012). Enfin, un montant de 21 324 \$ concernant l'amortissement de certaines immobilisations a été reclassé dans le coût d'immobilisations en cours (0 \$ pour l'exercice finissant le 31 décembre 2012).

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

11 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES - (suite)

	Usine et machineries	Équipements et outillages industriels	Laboratoire	Véhicules	Équipements informatiques	Chemins et accès	Bâtiments annexes	Mobilier	Équipements d'exploration	Améliorations locatives	Immobilisations en cours	TOTAL
Amortissements cumulés												
Solde au 31 décembre 2011	---	---	---	34 859	20 011	---	---	9 264	372 509	---	---	436 643
Amortissement de l'exercice	3 014	3 059	373	33 874	1 969	2 710	1 715	362	197 010	---	---	244 086
Effet de la variation du taux de change	70	(144)	8	539	(67)	101	35	(43)	2 264	---	---	2 763
Solde au 31 décembre 2012	3 084	2 915	381	69 272	21 913	2 811	1 750	9 583	571 783	---	---	683 492
Amortissement de l'exercice	45 726	31 867	1 626	75 641	19 091	1 965	13 745	47 752	145 954	654	---	384 019
Effet de la variation du taux de change	360	(243)	27	11 330	2 741	329	205	152 661	(71 412)	17	---	96 017
Solde au 31 décembre 2013	49 170	34 539	2 034	156 243	43 745	5 105	15 700	209 996	646 325	671	---	1 163 528
Valeur nette :												
Au 31 décembre 2012	427 185	106 173	15 362	134 158	6 826	57 153	81 866	6 922	596 195	---	1 547 108	2 978 948
Au 31 décembre 2013	1 401 473	251 091	158 235	401 512	185 152	61 974	1 498 765	397 480	593 461	17 204	20 640 873	25 607 220

Des immobilisations d'une valeur comptable de 20 640 873 \$ ne font pas l'objet d'un amortissement parce qu'elles sont soit en cours de construction, soit en cours d'installation au 31 décembre 2013 (1 547 108 \$ au 31 décembre 2012).

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

12 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2013	2012
	\$	\$
Logiciels		
Coût		
Solde au début	20 459	12 297
<u>Addition:</u>		
Actifs acquis	252 596	8 069
Effet de la variation du taux de change	23 851	93
Solde à la fin	296 906	20 459
Amortissement cumulé		
Solde au début	5 537	1 849
Amortissement de l'exercice	35 363	3 620
Effet de la variation du taux de change	2 854	68
Solde à la fin	43 754	5 537
Valeur nette :	253 152	14 922

13 - CRÉDITEURS

	2013	2012
	\$	\$
Intérêts courus	331 152	---
Autres créditeurs	1 695 106	515 808
	2 026 257	515 808

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

14 - DETTE À LONG TERME

Emprunt auprès d'un fournisseur, taux d'intérêts annuels de 10 %, remboursable mensuellement par versements de 186 545 \$ (83 502 722 Francs CFA) plus les intérêts, jusqu'au mois de janvier 2016 inclusivement.

Emprunt auprès d'un fournisseur, montant maximal de 3 351 000 \$ (1 500 000 000 Francs CFA), intérêts annuels de 10 %, garanti par une hypothèque foncière sur le permis d'exploitation d'or et de substances minérales dans la zone de Nampala. La société ne pourra verser de dividendes avant le règlement des échéances dues au fournisseur. Cet emprunt est remboursable par 36 versements mensuels de 93 083 \$ (41 666 667 Francs CFA) plus les intérêts, à partir de janvier 2014.

Portion court terme de la dette à long terme

	2013	2012
	\$	\$
	4 679 907	202 635
	3 351 000	---
	8 030 907	202 635
	3 239 964	202 635
	4 790 943	---

MARGE DE CRÉDIT AUTORISÉE

La société dispose d'une marge de crédit autorisée sur un compte de banque au Mali pour un montant maximal de 1 117 000 \$ (500 000 000 Francs CFA). Taux d'intérêts annuels de 9 %. La date d'échéance de cette marge de crédit est le 31 mars 2014.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

15 - BONS DE SOUSCRIPTION

Les bons de souscription émis ont varié comme suit :

	2013		2012	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au début	101 811 438	0,25 \$	16 213 271	0,21 \$
Émis	--	--	86 983 850	0,26 \$
Exercés	(1 525 000)	0,18 \$	(347 222)	0,15 \$
Annulés ou échus	(18 897 550)	0,26 \$	(1 038 461)	0,18 \$
	81 388 888	0,24 \$	101 811 438	0,25 \$
En circulation à la fin	81 388 888	0,24 \$	101 811 438	0,25 \$
Pouvant être exercés	81 388 888	0,24 \$	101 811 438	0,25 \$

La juste valeur totale des bons de souscription émis au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 s'établit à 0 \$ (2 811 500 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012). Elle a été estimée initialement aux dates d'octrois selon le modèle d'évaluation de prix des options de Black et Scholes, à l'aide des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2013	2012
Taux d'intérêt sans risque	--	1,36%
Volatilité prévue	--	69,58%
Taux de rendement des actions	--	0%
Durée de vie prévue	--	4,72 années

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

15 - BONS DE SOUSCRIPTION - (Suite)

Le tableau suivant résume certaines informations concernant les bons de souscription de la société au 31 décembre 2013.

Bons de souscription en circulation et pouvant être levés au 31 décembre 2013

Nombre	Prix d'exercice	Échéance (année)
1 388 888	0,30 \$	0,3
<u>80 000 000</u>	0,25 \$	3,8
<u><u>81 388 888</u></u>		

Du fait que ces instruments sont payables en dollar canadien, devise qui n'est pas la monnaie fonctionnelle de la société, les bons de souscription ne respectent pas les critères définis par les IFRS pour la classification en tant qu'instruments de capitaux propres. Ils sont ainsi considérés comme des dérivés évalués initialement et subséquemment à la juste valeur et présentés en tant que passif financier. Toute variation ultérieure de la juste valeur est comptabilisée par résultat net.

La juste valeur des bons de souscription est présentée à la note 26 ci-après.

16 - OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE DES IMMOBILISATIONS

Provision relative au démantèlement ultérieur des installations en cours de construction sur le site de Nampala

31 décembre 2013	31 décembre 2012
\$	\$
210 143	---

Les activités de la société sont assujetties à diverses lois et réglementations relatives à la restauration de l'environnement et de fermeture des dispositions pour lesquelles la société estime les coûts futurs. Ces dispositions peuvent être révisées sur la base des modifications apportées à ces lois et règlements et de la disponibilité de nouvelles informations, comme les changements dans les réserves correspondant à un changement dans la vie de la mine et les taux d'actualisation, les changements dans les coûts estimatifs des activités de remise en état et l'acquisition ou la construction d'une nouvelle mine. La Société constitue une provision sur la base de la meilleure estimation des coûts futurs de remise en état des sites miniers et des installations de production connexes sur une base actualisée.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

17 - DÉBENTURES CONVERTIBLES

La société a émis le 21 novembre 2013 des débentures convertibles d'un montant de 11 940 000 \$, non garanties, venant à échéance le 20 novembre 2016. Ce montant est convertible en 79 600 000 actions ordinaires de la société, jusqu'au 20 novembre 2016, au prix de 0,15 \$ par action. Les débentures portent intérêts au taux de 10 % annuellement et ceux-ci sont payables en numéraires à chaque date anniversaire. Les intérêts ne sont pas convertibles en actions de la société, mais pourront être réglés en actions de la société en fonction du cours de l'action à ce moment, et sujet à la pré-approbation de la Bourse. Dans certaines situations, la société a la possibilité de faire une offre de rachat équivalent à 105% du capital et des intérêts courus et impayés aux détenteurs avant terme.

Les débentures convertibles se distinguent en deux composantes, la partie dette et la partie droit de conversion. Ces deux composantes ont été évaluées à leur juste valeur initialement à la date d'émission des débentures, soit le 21 novembre 2013. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, un montant de 130 849 \$ a été comptabilisé à titre d'intérêts courus et un montant d'intérêts effectifs de 134 623 \$ a été comptabilisé concernant la partie dette de cette débenture (0\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012). Les justes valeurs de ces débentures sont les suivantes:

	31 décembre 2013	Juste valeur initiale 21 novembre 2013
	\$	\$
Droits de conversion à la juste valeur	4 332 495	4 681 245
Composante dette au coût amorti	7 393 378	7 258 755
	11 725 873	11 940 000

Les justes valeurs des droits de conversion évaluées à la date d'octroi, ainsi qu'au 31 décembre 2013, l'ont été selon le modèle d'évaluation de prix des options de Black et Scholes, à l'aide des hypothèses suivantes :

	31 décembre 2013	Juste valeur initiale 21 novembre 2013
Taux d'intérêt sans risque	1,10%	1,08%
Volatilité prévue	50%	50%
Taux de rendement des actions	0%	0%
Durée de vie prévue	2,89 années	3 années

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

18 - CAPITAL-ACTIONS

Autorisé :

Actions en nombre illimité et sans valeur nominale :

ordinaires

privilégiées, sans droit de vote, à dividende non cumulatif variable
n'excédant pas 14 %, non participantes dans les biens restants,
rachetables au prix payé

Émis et entièrement payé :

283 425 539 actions ordinaires

(31 décembre 2012 - 274 733 872 actions ordinaires)

2013	2012
\$	\$
45 253 460	43 853 774

Année 2013

En novembre 2013, la société a émis 6 666 667 actions pour un montant en espèce de 1 000 000 \$.

En juillet 2013, la société a émis 250 000 actions suite à l'exercice d'options d'achat d'actions pour un montant en espèces de 35 000 \$. La valeur des options exercées qui a été reclassée dans le capital-actions est de 24 000 \$.

En mai 2013, la société a émis 250 000 actions suite à l'exercice d'options d'achat d'actions pour un montant en espèces de 36 250 \$. La valeur des options exercées qui a été reclassée dans le capital-actions est de 21 900 \$.

Au cours du premier trimestre terminé le 31 mars 2013, la société a émis 1 525 000 actions suite à l'exercice de bons de souscription pour un montant en espèces de 274 500 \$. La juste valeur des bons de souscription exercés qui a été reclassée dans le capital action est de 8 036 \$.

Un montant de 5 000 \$ a été payé concernant l'émission de ces actions. Aucun frais de financement n'a été payé concernant ces émissions d'actions de 2013.

Année 2012

En octobre 2012, la société a émis 80 000 000 d'unités au prix de 0,10 \$ l'unité. Chacune de ces unités est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société au prix de 0,25 \$ jusqu'en octobre 2017.

En octobre 2012, la société a émis 8 000 000 d'unités au prix de 0,125 \$ chacune en contrepartie du paiement d'une dette à un fournisseur.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

18 - CAPITAL-ACTIONS - (suite)**Année 2012 - (suite)**

En mars 2012, la société a émis 13 967 699 unités au prix de 0,23 \$ l'unité. Chacune de ces unités est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société au prix de 0,35 \$ jusqu'en septembre 2013.

Le produit de ces émissions d'unités a été réparti entre le capital-actions et les bons de souscriptions selon la juste valeur respective de chacun des instruments émis.

Les frais d'émission relatifs à ces placements privés totalisent 376 316 \$, incluant un montant de 54 699 \$ représentant la juste valeur des 759 715 options de rémunération octroyées.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, la société a émis 250 000 actions ordinaires suite à l'exercice d'options d'achat d'actions pour un montant en espèces de 37 500 \$ et elle a émis 347 222 actions ordinaires à la suite de l'exercice de bons de souscription pour un montant en espèces de 51 389 \$. La valeur des options d'achat d'actions exercées qui a été reclassée dans le capital-actions est de 23 250 \$ et la juste valeur des bons de souscription exercés qui a été reclassée dans le capital-action est de 20 902 \$.

Régime d'options d'achat d'actions

En vertu du régime d'options d'achat d'actions, la société peut attribuer des options à certains administrateurs, dirigeants, employés clés et fournisseurs. Le nombre total d'actions ordinaires du capital-actions de la société pouvant être émises en vertu du présent régime est 10 000 000 d'actions. Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour la levée d'options en faveur d'un titulaire ne doit pas représenter plus de cinq pour cent (5 %) des actions ordinaires émises et en circulation de la société. Au moment de chaque octroi d'options, le conseil d'administration détermine l'échéance et le prix d'exercice de celles-ci. L'échéance des options émises ne peut excéder cinq ans et depuis avril 2009, le prix d'exercice peut être fixé à un prix escompté. Depuis avril 2009, les options octroyées aux termes de ce régime sont acquises au moment de l'octroi, sauf pour les options octroyées aux conseillers en financement qui sont acquises sur une période de 12 mois, à raison de 25 % par période de trois mois.

Les options d'achat d'actions octroyées par la société sont réglables en instruments de capitaux propres de la société.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

18 - CAPITAL-ACTIONS - (suite)

Les options d'achat d'actions ont varié comme suit :

	2013		2012	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au début	7 959 715	0,19 \$	6 525 000	0,21 \$
Octroyées	400 000	0,20 \$	3 759 715	0,18 \$
Exercées	(500 000)	0,14 \$	(250 000)	0,15 \$
Annulées ou échues	(4 909 715)	0,21 \$	(2 075 000)	0,22 \$
En circulation à la fin	2 950 000	0,19 \$	7 959 715	0,19 \$
Pouvant être exercées	2 950 000	0,19 \$	7 959 715	0,19 \$

La juste valeur totale des options d'achat d'actions octroyées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2013 s'établit à 35 208 \$ (351 969 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012). Un montant de 0 \$ est inclus dans les frais d'émission d'actions et un montant de 35 208 \$ est inscrit comme rémunération en options d'achat d'actions (54 699 \$ et 329 837 \$ respectivement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012). Elle a été estimée aux dates d'octrois selon le modèle d'évaluation de prix des options de Black et Scholes, à l'aide des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2013	2012
Taux d'intérêt sans risque	1,65%	1,29%
Volatilité prévue	50%	69,14%
Taux de rendement des actions	0%	0%
Durée de vie prévue	5 années	5 années

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

18 - CAPITAL-ACTIONS - (suite)

Le tableau suivant résume certaines informations concernant les options d'achat d'actions de la société au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012 :

Prix d'exercice	Options en circulation au 31 décembre 2013		Options pouvant être exercées au 31 décembre 2013	
	Moyenne pondérée de durée de vie contractuelle		Moyenne pondérée de durée de vie contractuelle restante	
	Nombre	Années	Nombre	Années
De 0,10 \$ à 0,145 \$	1 000 000	3,2	1 000 000	3,2
De 0,15 \$ à 0,195 \$	500 000	1,7	500 000	1,7
De 0,20 \$ à 0,245 \$	1 450 000	3,1	1 450 000	3,1
	<u>2 950 000</u>		<u>2 950 000</u>	

Prix d'exercice	Options en circulation au 31 décembre 2012		Options pouvant être exercées au 31 décembre 2012	
	Moyenne pondérée de durée de vie contractuelle restante		Moyenne pondérée de durée de vie contractuelle restante	
	Nombre	Années	Nombre	Années
De 0,10 \$ à 0,145 \$	2 500 000	4,4	2 500 000	4,4
De 0,15 \$ à 0,195 \$	1 300 000	3,1	1 300 000	3,1
De 0,20 \$ à 0,245 \$	4 159 715	3,1	4 159 715	3,1
	<u>7 959 715</u>		<u>7 959 715</u>	

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

19 - CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

	2013	2012
	\$	\$
Écart de conversion		
Solde au début	(1 673 991)	(1 659 622)
Variation de l'écart de conversion de la période	3 906 971	(14 369)
Solde à la fin	2 232 980	(1 673 991)

20 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

	2013	2012
	\$	\$
<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation</i>		
Diminution (augmentation) de l'actif à court terme		
Débiteurs	(1 312 576)	11 828
Stock	(19 526)	---
	(1 332 102)	11 828
Augmentation du passif à court terme		
Créditeurs	1 310 147	278 775
	(21 955)	290 603

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

21 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET AVANTAGE FISCAL LATENT**Impôts sur les bénéfices**

Le tableau suivant présente une conciliation de la charge d'impôts aux taux stipulés par la loi canadienne (fédérale et provinciale), soit 26,9% au 31 décembre 2013 (26,9% au 31 décembre 2012), et la charge d'impôts effectivement comptabilisée dans l'état des résultats.

	2013	2012
	\$	\$
Impôts sur les bénéfices recouvrables aux taux statutaires	999 449	310 172
Éléments non imposables et non déductibles	100 974	105 219
	1 100 423	415 391
Avantage fiscal non comptabilisé	(1 100 423)	(415 391)
	---	---

Avantage fiscal latent

Aux fins fiscales, les opérations de l'exercice se soldent par une perte pour laquelle l'avantage fiscal n'a pas été comptabilisé. Ainsi, la société a des pertes fiscales qui pourront servir à réduire ses revenus imposables futurs. Ces pertes expireront comme suit :

	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2014	645 000	636 000
2015	690 000	685 000
2026	656 000	656 000
2027	811 000	808 000
2028	707 000	707 000
2029	529 000	529 000
2030	433 000	429 000
2031	1 428 000	1 426 000
2032	1 997 000	1 995 000
2033	3 242 000	3 242 000
	11 138 000	11 113 000

En 2013, la valeur fiscale des biens miniers excède d'environ 4 155 000 \$ (3 126 000 \$ en 2012) la valeur comptable. La différence entre la valeur fiscale et les montants capitalisés aux états financiers découle principalement des radiations de biens miniers.

Au 31 décembre 2013, le solde non amorti, aux fins fiscales, des frais d'émission d'actions totalise 700 000 \$ (1 012 000 \$ en 2012) et sera déductible au cours des cinq prochains exercices.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

22 - PERTE NETTE PAR ACTION

Le tableau suivant présente un rapprochement entre la perte de base par action et la perte diluée par action :

	2013	2012
	\$	\$
Perte nette de base et diluée	3 818 522	1 153 055
Nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation	276 964 648	198 953 782
Options d'achat d'actions et bons de souscription à effet potentiellement dilutif (1)	13 149 761	2 423 301
Nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation	290 114 409	201 377 083
Perte nette par action de base et diluée (2)	0,014 \$	0,006 \$

(1) Le calcul des conversions hypothétiques exclut les options et les bons de souscriptions dont l'effet est antidilutif. Certaines options, certains bons de souscriptions et droits de conversion sont antidilutifs puisque leur prix d'exercice est plus élevé que la valeur marchande moyenne de l'action ordinaire de la société pour chacune des périodes présentées. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, les nombres moyens pondérés d'options, de bons de souscriptions et de droits de conversion exclus sont de 3 261 910, 87 234 746 et 0 respectivement (comparativement à 4 824 623 options, 35 026 005 bons de souscription et aucun droit de conversion pour l'exercice précédent).

(2) En raison des pertes nettes subies au cours des exercices terminés les 31 décembre 2013 et 2012, tous les titres potentiellement dilutifs ont été considérés comme étant antidilutifs.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

23 · ÉVENTUALITÉ*Protection de l'environnement*

Les opérations de la société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la société est exploitée en conformité avec les lois et les règlements présentement en vigueur. Les coûts pouvant résulter de la restructuration de sites sont comptabilisés aux résultats de l'exercice ou incorporés au coûts des immobilisations corporelles concernées, selon, au cours duquel il sera possible d'en faire une estimation raisonnable.

24 · ENGAGEMENTS

En vertu de certains contrats visant l'acquisition de permis de recherche et d'exploitation, la société s'est engagée à payer des frais de renouvellement de permis ainsi qu'à effectuer des travaux d'exploration pour un montant de 2 023 millions francs CFA (4 519 382 \$ CAN) pour une période de neuf ans.

De plus, en vertu de certains contrats visant l'acquisition de permis de recherche et d'exploration, les cédants bénéficieront de redevances "net smelter return" (NSR) variant entre 1 % et 2 %, rachetables en partie par la société à 2 250 000 \$US (2 250 000 \$US au 31 décembre 2012).

Les ententes intervenues entre l'État malien et le détenteur du permis de recherche et d'exploration stipulent généralement que l'entité qui sera formée pour exploiter un gisement cédera, à titre gratuit, un pourcentage des actions à l'État Malien. De plus, l'entité à être formée devra rembourser certains travaux antérieurs engagés par l'État malien.

Au 31 décembre 2013, la société s'est engagée auprès de différents fournisseurs non liés, pour des achats d'équipements et de fournitures, pour un montant total de 1 545 122 \$ (en 2012, la société s'était engagée auprès d'un fournisseur non lié à faire construire l'usine de Nampala. Au 31 décembre 2012, l'engagement total restant était de 5 612 965 \$). De plus, la société s'est engagée pour la location d'espaces de bureau, en vertu de contrats venant à échéance en 2016.

Le total des paiements qui sont requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

	\$
2014	1 625 852
2015	81 393
2016	71 295
2017	---

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

25- INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

En matière de gestion de capital, les objectifs de la société sont de maintenir des liquidités adéquates pour supporter les activités prévues. La définition de capital inclut les capitaux propres, la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Les objectifs de la société quant à la gestion du capital sont de maintenir une flexibilité financière dans le but de préserver sa capacité de satisfaire à ses obligations financières. La société surveille le capital au moyen de sa consommation de trésorerie mensuelle et ses obligations à court terme liées à ses passifs financiers.

26 - INSTRUMENTS FINANCIERS

a) *Juste valeur des instruments financiers*

La société possède et assume des actifs et passifs financiers tels que de l'encaisse et équivalent de trésorerie, des débiteurs ainsi que des créditeurs, des bons de souscription et des droits de conversion. La juste valeur de l'encaisse et équivalents de trésorerie, des débiteurs et des créditeurs se rapproche de leur valeur comptable puisque que ceux-ci se réaliseront ou seront réglés dans une échéance rapprochée. La juste valeur des bons de souscription et des droits de conversion est déterminée selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes.

Le tableau suivant fournit une analyse des instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur subséquemment à l'évaluation initiale. Les instruments financiers sont regroupés en niveaux de 1 à 3 selon le degré dans lequel la juste valeur est observable.

- Niveau 1 : évaluation à la juste valeur fondée sur les prix cotés (non rajustés) dans des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : évaluation à la juste valeur fondée sur des données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 : évaluation à la juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation incluant une partie importante de données relatives à l'actif ou au passif et qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

26 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)

				2013
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des passifs financiers à la juste valeur
Passifs financiers				
Droits de conversion	---	4 332 495	---	4 332 495
Bons de souscription	---	3 131 898	---	3 131 898
	---	7 464 393	---	7 464 393
				2012
				Total des passifs financiers à la juste valeur
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	juste valeur
Passifs financiers				
Bons de souscription	---	2 716 014	---	2 716 014
	---	2 716 014	---	2 716 014

Le tableau suivant présente les variations des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et évalués selon les paramètres du niveau 2 :

<u>Droits de conversion</u>	2013
	\$
Solde au début	---
Octroyés au cours de la période	4 681 245
Variation de la juste valeur au résultat net (gain) / perte	(510 831)
Effet de la variation du taux de change présenté au résultat net	165 481
Effet de la variation du taux de change présenté au résultat étendu	(3 400)
Solde à la fin	4 332 495

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

26 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)

<u>Bons de souscription</u>	2013	2012
	\$	\$
Solde au début	2 716 014	655 739
Octroyés au cours de la période	---	2 811 500
Exercés au cours de la période	(8 036)	(20 902)
Variation de la juste valeur au résultat net (gain)/perte	100 259	(720 985)
Effet de la variation du taux de change présenté au résultat net	294 405	---
Effet de la variation du taux de change présenté au résultat étendu	29 255	(9 338)
Solde à la fin	3 131 898	2 716 014

Il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1 et 2 et entre le niveau 2 et 3 au cours de ces exercices.

b) *Risques de marché*

La société est exposée à la fluctuation des cours du prix de l'or, de la devise américaine ainsi que du dollar canadien, par rapport au franc CFA. La société ne gère pas son exposition à ces risques par l'utilisation d'instruments financiers dérivés et par des contrats de vente à terme. Les risques ainsi que la gestion de ces risques sont demeurés les mêmes par rapport aux exercices précédents.

c) *Risque de change*

Au 31 décembre 2013, la société détenait de l'encaisse et des équivalents de trésorerie en dollars canadiens totalisant 3 563 874 \$CA (8 282 537 \$CA au 31 décembre 2012), alors que sa monnaie fonctionnelle est le Franc CFA.

Au 31 décembre 2013, la société détenait des passifs financiers nets d'environ 651 603 \$ (515 808 \$ au 31 décembre 2012) et des actifs financiers nets d'environ 78 078 \$ (209 385 \$ au 31 décembre 2012). Une variation de 5 % du taux de change entre le dollar canadien et le franc CFA aurait entraîné une augmentation de 31 816 \$ des passifs nets, une augmentation de 3 812 \$ des actifs et une augmentation de la conversion de la perte de change sur les éléments monétaires de 84 391 \$. Cette variation de 5 % aurait donc affecté les résultats de la société pour un montant de (112 395 \$). Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

26 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)

d) Risque de crédit

Les instruments financiers qui exposent la société à des concentrations de risque de crédit comprennent les débiteurs et l'encaisse. La société évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour perte en se fondant sur la valeur de réalisation estimative, au besoin.

e) Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse afin de s'assurer que la société dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

Les créiteurs et charges à payer sont dus au cours du prochain exercice financier.

Les droits de conversion ont le délai d'expiration suivant :

<u>Quantité au 31 décembre</u>		<u>Juste valeur au 31 décembre</u>		<u>Date d'échéance</u>
2013	2012	2013	2012	
		\$	\$	
79 600 000	---	4 332 495	---	novembre 2016

Les bons de souscriptions ont les délais d'expiration suivants :

<u>Quantité au 31 décembre</u>		<u>Juste valeur au 31 décembre</u>		<u>Date d'expiration</u>
2013	2012	2013	2012	
		\$	\$	
---	5 457 847	---	40 612	février 2013
---	2 569 076	---	19 809	février 2013
---	2 450 000	---	15 997	février 2013
---	2 777 777	---	4 137	mai 2013
---	184 000	---	1 407	février 2013
1 388 888	1 388 888	---	27 974	mai 2014
---	6 983 850	---	35 322	septembre 2013
80 000 000	80 000 000	3 131 898	2 570 756	octobre 2017
81 388 888	101 811 438	3 131 898	2 716 015	

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

26 - INSTRUMENTS FINANCIERS - (suite)

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 31 décembre 2013

	Valeur comptable	De 0 à 1 an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs	2 026 257	2 026 257	---	---	---
Debenture convertible - Droits de conversion	4 332 495	---	4 332 495	---	---
Debenture convertible - Composante dette	7 393 378	---	11 940 000	---	---
Bons de souscription	3 131 898	---	---	3 131 898	---
Dette à long terme	8 030 907	3 897 952	5 195 480	-	---
Marge de crédit	1 350 398	1 350 398	---	---	---
	26 265 333	7 274 607	21 467 975	3 131 898	---

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 31 décembre 2012

	Valeur comptable	De 0 à 1 an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs	515 808	515 808	---	---	---
Bons de souscription	2 716 014	117 284	27 974	2 570 756	---
Dette long terme	202 635	202 635	---	---	---
	3 434 457	835 727	27 974	2 570 756	---

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**Exercices terminés les 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012**

(tous les montants sont exprimés en dollars canadiens sauf si indiqué autrement)

27 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les résultats pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 comprennent un montant de 784 532 \$ (769 167 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012) engagé auprès des administrateurs et dirigeants et de sociétés contrôlées par eux. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie par les apparentés.

Le tableau ci-dessous résume, pour les exercices respectifs, la rémunération totale versée aux administrateurs et aux principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de planifier, diriger et contrôler les activités de la société:

Rémunérations des principaux dirigeants

	2013	2012
Salaires	589 079	501 967
Rémunération en options d'achat d'actions	---	221 200
Jetons de présences	7 000	22 000
	596 079	745 167

Le tableau ci-dessous résume, pour les exercices respectifs, les transactions entre la société et les administrateurs et principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de planifier, diriger et contrôler les activités de la société:

	2013	2012
Émission et remboursement d'emprunt court terme	4 500 000	---
Émission de débentures convertibles	10 000 000	---
Transactions avec la société "FairChild Participation S.A." (1)	272 136	---
Loyer	10 000	24 000
Intérêts payés sur emprunt court terme	81 683	---
	14 863 819	24 000

(1) Un montant de 175 366 \$ inclus dans ce montant est lié à la rémunération de dirigeants de la société.

28 - ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS

Le 10 janvier 2014, la société a obtenu une marge de crédit bancaire au montant de 5 585 000 \$ (2,5 milliards FCFA), d'une banque africaine, au Mali. Cette marge de crédit est assortie d'un taux d'intérêt annuel de 8%.